

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
(MENA)**

**SIXIÈME MISSION CONJOINTE DE SUIVI
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'EDUCATION DE BASE
(6^{ème} MCS/PDSEB)**

Aide-mémoire

04 mai 2018

J. A.

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	5
I.1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 5 ^{EME} MISSION CONJOINTE.....	5
I.2. APPRECIATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 DE MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	8
I.3. APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DE L'EDUCATION DE BASE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	8
II. ACTIONS POUR L'ABOUTISSEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIEME MCS ENTAMEES	10
III. ETAT DES REFLEXIONS SUR LES THEMES PRIORITAIRES PAR PROGRAMME.....	11
IV. THEMES PRIORITAIRES DE REFLEXION RETENUS PAR PROGRAMME POUR 2018.....	13
CONCLUSION	14
ANNEXE 1 : TABLEAU DES RECOMMANDATIONS	15
ANNEXE 2: TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB	17
ANNEXE 3: MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU PSEF	19

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BEP	: Brevet d'études professionnelles
BEPC	: Brevet d'études du premier cycle
CAP	: Certificat d'aptitude professionnelle
CASEM	: Conseil d'administration du secteur ministériel
CAST/FSDEB	: Compte d'affectation spéciale du trésor/Fonds de soutien au développement de l'éducation de base
CEB	: Circonscription d'éducation de base
CENAMAFS	: Centre national des manuels et des fournitures scolaires
CEP	: Certificat d'études primaires
CID	: Circuit intégré de la dépense
CM2	: Cours moyen 2è année
CNSE	: Coordination nationale des syndicats de l'éducation
COGES	: Comité de gestion des écoles
DAF	: Direction de l'administration des finances
DAJC	: Direction des affaires juridiques et du contentieux
DAMSSE	: Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives
DCPM	: Direction de la communication et de la presse ministérielle
DGEC	: Direction générale des examens et concours
DGENF	: Direction générale de l'éducation non formelle
DGEFPIC	: Direction générale de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGREIP	: Direction générale de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique
DRH	: Direction des ressources humaines
EFTP	: Enseignement et formation techniques et professionnels
FMQ	: Formation modulaire qualifiante
FTS	: Formation technique spécifique
GTENF	: Groupe thématique éducation non formelle
MATD	: Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MCS	: Mission conjointe de suivi
MENA	: Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MFPTPS	: Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
MJFIP	: Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle
PAP	: Plan d'action pluriannuel
PDSEB	: Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PEJEN	: Programme Emplois Jeunes pour l'Education National
PEQ	: Projet école de qualité
PIP	: Programme d'investissement public
PME	: Partenariat mondial pour l'éducation
PNDES	: Plan national de Développement économique et social
PTF	: Partenaire technique et financier
SEF	: Secteur de l'éducation et de la formation
SNAPCOC	: Stratégie nationale d'autonomisation et de pérennisation des COGES et des Coordinations communales de COGES
SP/PDSEB	: Secrétaire permanent du Programme de développement stratégique de l'éducation de base
TBA	: Taux brut d'admission
TBS	: Taux brut de scolarisation
TDR	: Termes de référence
UNICEF	: Fonds des nations unies pour l'enfance

INTRODUCTION

La sixième Mission conjointe de suivi (MCS) du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), s'est déroulée en deux étapes : l'atelier technique, tenu du 17 au 20 avril 2018 à Bobo-Dioulasso et la réunion des décideurs pour la signature de l'aide-mémoire le 04 mai 2018 à Ouagadougou.

Placée sous la coordination du Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation et de la Représentante de l'UNICEF au Burkina Faso, Chef de file des partenaires techniques et financiers de l'éducation et de la formation, cette MCS s'est tenue dans un contexte marqué par : i) la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social ; ii) une situation sécuritaire et sociale préoccupante affectant négativement le secteur de l'éducation et de la formation ; iii) la mise en œuvre du protocole d'accord entre le Gouvernement et la Coordination nationale des syndicats de l'éducation ; iv) la signature de l'accord de financement de 33,8 millions de dollars US du Partenariat mondial pour l'éducation pour la période 2018-2021; v) la poursuite du transfert des ressources et des compétences de l'éducation de base aux communes ; vi) la poursuite de la réforme curriculaire et vii) la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel.

Ont pris part à cette mission conjointe de suivi du PDSEB, cent quarante-cinq (145) personnes dont trente-trois (33) femmes émanant :

- des services centraux et déconcentrés du MENA ;
- des ministères partenaires (MINEFID, MJFIP, MATD, MFPTPS) ;
- des communes ;
- des organisations de l'enseignement privé ;
- des partenaires techniques et financiers ;
- des organisations non gouvernementales et associations ;
- de la société civile ;
- des syndicats.

L'objectif principal de la 6^{ème} MCS était de réaliser un suivi de l'évolution du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire. Il s'est agi : i) de faire le bilan technique et financier des activités et des financements de l'année 2017 par programme et l'ensemble des résultats obtenus ; ii) d'analyser le niveau d'atteinte des indicateurs ciblés et iii) de formuler des orientations et recommandations pour une mise en œuvre réussie du plan d'action 2018 du MENA.

Les résultats attendus étaient les suivants :

- i) le rapport d'exécution physique et financière du plan d'action 2017 est apprécié et des suggestions d'amélioration sont proposées ;
- ii) l'appréciation des indicateurs de performance du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire est faite ;
- iii) l'appréciation du plan d'action 2017 du MENA est faite ;
- iv) la mise en œuvre des recommandations de la 5^{ème} MCS est appréciée et des actions formulées pour des suites éventuelles ;
- v) les résultats des réflexions sur les thèmes prioritaires de l'année 2017 sont partagés ;
- vi) un thème prioritaire de réflexion par groupe thématique est identifié ;
- vii) des recommandations par programme sont formulées pour une meilleure exécution du plan d'actions 2018 ;
- viii) un aide-mémoire de la mission conjointe est signé entre le MENA et les PTF intervenant dans le sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire.

Le présent aide-mémoire¹ présente les principales conclusions et recommandations de cette 6^{ème} MCS.

¹ Tous les documents de référence de la mission conjointe de suivi, y compris l'aide-mémoire signé et le rapport général seront diffusés à l'ensemble des participants.

I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB

I.1. Suivi des recommandations de la 5^{ème} mission conjointe

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle						
	1.1. Réaliser une recherche pour appréhender la situation des enfants hors école en vue de formuler une stratégie adaptée pour leur prise en charge	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Rapport d'étude validé	Réalisée Rapport final disponible	Néant	• Diffuser le rapport
	1.2. Elaborer une stratégie nationale pour une prise en charge des enfants hors école	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Rapport provisoire disponible	Non réalisée	Recommandation à reconduire	<ul style="list-style-type: none"> • Partager le projet des TDR avec les groupes thématiques • Valider les TDR • Recruter le consultant • Suivre la réalisation de l'étude • Adopter la stratégie par arrêté Néant
	1.3. Suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Rapport de suivi-évaluation disponible	Réalisée	Néant	
	1.4. Suivre la mise en œuvre de la gestion décentralisée des cantines en 2017	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Rapports trimestriels de suivi disponibles	Réalisée	Néant	Néant
	1.5. Mettre en place un mécanisme performant en vue de capitaliser les actions des ONG/associations, secteur privé, syndicaux, collectivités territoriales, APE/AME, COGES	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Un mécanisme performant est mis en place	Réalisé	Néant	Néant
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle	DGEPPFIC	6 ^{ème} MCS	Une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique validé et adoptée	Partiellement réalisée	Stratégie réalisée et validée	
	2.1. Elaborer une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement (préscolaire, primaire, post-primaire) et l'éducation non formelle				Poursuivre la mise en œuvre des actions restantes	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer un volet communication dans le plan de mise en œuvre • Adopter la stratégie par arrêté • Diffuser la stratégie adoptée 	
3	Développement de l'éducation non formelle						
	3.1. Elaborer des cartes communales de l'alphabétisation	DGESSION	6 ^{ème} MCS	Cartes communales d'alphabétisation disponibles	Non réalisée	Les actions décrites pour la mise en œuvre de la recommandation n'ont pas été toutes réalisées. Néanmoins, un projet de guide et cinq projets de cartes sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Partager le guide au sein du GTDENF • Partager le guide au sein du cadre partenarial • Partager le guide avec les opérateurs et les communes
	3.2. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	DGEC	6 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification validés	Non réalisée	Recommandation à reformuler	<ul style="list-style-type: none"> • Former un échantillon d'acteurs terrains pour le testing • Tester les outils • Faire valider le guide et les outils par le groupe thématique ENF • Partager le guide et les outils avec le cadre partenarial

AK

N°	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
3.3. Appréciier les innovations en ENF	DGRIEIP	6 ^{ème} MCS	Rapport d'appréciation des innovations en ENF disponible	Non réalisée	Aucune action prévue n'a été réalisée		<ul style="list-style-type: none"> Partager les nouveaux programmes avec le cadre partenarial Adopter les nouveaux programmes par arrêté Appréciier les innovations sur la base des nouveaux programmes Valider et diffuser les résultats d'analyse des innovations
3.4. Prendre en compte l'évaluation du dispositif, des approches et des méthodes d'alphabétisation dans le cadre de l'évaluation externe du PRONAA	DGENF	6 ^{ème} MCS	Rapport de l'étude disponible	Non réalisée	En revanche, les programmes d'ENF ont été relus et serviront de référentiel pour l'appréciation des innovations		<ul style="list-style-type: none"> Capitaliser les rapports de mise en œuvre des programmes d'ENF Elaborer une nouvelle stratégie de développement de l'ENF Partager la nouvelle stratégie avec le groupe thématique ENF et le cadre partenarial Adopter la nouvelle stratégie par arrêté
3.5. Développer un dispositif efficace de suivi-évaluation des activités d'alphabétisation	DGENF	6 ^{ème} MCS	Dispositif efficace de suivi-évaluation des activités d'alphabétisation développé	Non réalisée	Le consultant n'a pas été recruté Cependant, il existe des rapports de mise en œuvre des programmes d'ENF qui peuvent servir d'inputs pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement de l'ENF		<ul style="list-style-type: none"> Soumettre le projet de dispositif aux autres groupes thématiques pour appréciation Partager le projet de dispositif avec le cadre partenarial pour validation
3.6. Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques de l'ENF	DGENF	6 ^{ème} MCS	Rapport de capitalisation des bonnes pratiques en ENF disponible	Non réalisée	Recommandation transformée en actions à poursuivre	Néant	
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle						
4.1. Elaborer un cadre unifié d'indicateurs de mesures des performances de l'éducation	SP/PDSEB	6 ^{ème} MCS	Un cadre unifié d'indicateurs de mesures de performances de l'éducation élaboré et validé	Non réalisée	Les actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de cette recommandation ont mis en évidence la pertinence des deux cadres existants qu'il convient de conserver		<ul style="list-style-type: none"> S'en tenir aux deux cadres existants
4.2. Prendre un arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base	SP/PDSEB	6 ^{ème} MCS	Arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du PDSEB signé et disponible	Non réalisée	Le projet d'arrêté a été validé par le cadre partenarial et apprécié au niveau de la DAJC		<ul style="list-style-type: none"> Suivre le processus de signature
4.3. Concevoir un guide de gestion intégrée des ressources humaines du MENA	DRH	6 ^{ème} MCS	Guide de gestion intégré des ressources humaines du MENA validé et disponible	Non réalisée	Recommandation transformée en actions à poursuivre	Recommandation à reconduire	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer le recrutement du consultant Recenser et collecter les documents pertinents
4.4. Mener un audit de la communication au sein du MENA en vue d'élaborer une stratégie globale de communication	DCPM	6 ^{ème} MCS	Rapport d'audit disponible	Réalisée	Néant		<ul style="list-style-type: none"> Elaborer les fiches de postes de travail Consolidier les textes réglementaires Développer des modèles d'actes Développer le logiciel de gestion Organiser une session de présentation et de validation du logiciel Diffuser le rapport d'audit Elaborer la stratégie globale de communication

H. J.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
4.5.	Mettre en œuvre le plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques adopté par le cadre partenarial	SP/PDSEB	6 ^{ème} MCS	Fonctionnement des groupes thématiques amélioré	Non réalisée	Le suivi de la mise en œuvre du plan d'amélioration n'a pas été assuré par le groupe thématique pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un chronogramme de mise en œuvre des actions du plan d'amélioration des groupes thématiques et en assurer le suivi
4.6.	Mettre à la disposition des groupes thématiques des moyens pour assurer leur fonctionnement	SP/PDSEB	6 ^{ème} MCS	Les groupes thématiques disposent de moyens pour leur fonctionnement	Non réalisée	<p>La mise en œuvre de cette recommandation est conditionnée par l'adoption de l'arrêté portant organisation et fonctionnement des groupes thématiques</p> <p>Recommandation transformée en actions à poursuivre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins pour l'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques et les prioriser • Déterminer l'ancre institutionnel des crédits de fonctionnement des groupes thématiques
5	Gestion financière et allocation des ressources						
	5.1. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille	DAF	6 ^{ème} MCS	Tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires appliquée	Non réalisée	<p>La cellule de veille a été mise en place</p> <p>L'avis à manifestation d'intérêt n'a pas été lancé en juin 2017 tel que préconisé dans le tableau de bord et les conventions n'ont pas été signées en janvier 2018</p> <p>Recommandation transformée en actions à poursuivre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'application du tableau de bord dans les communes qui seront désormais responsables de la réalisation des infrastructures éducatives • Mettre en œuvre les bonnes pratiques
	5.2. Réinstituer le comité de suivi du CAST regroupant des représentants du MENA, du MINEFID et des PTF	DAF	6 ^{ème} MCS	Comité de suivi du CAST regroupant des représentants du MENA, du MINEFID et des PTF	Réalisée	Néant	Néant
	5.3. A travers le mécanisme de suivi conjoint MENA/communes, partager avec le cadre partenarial, les rapports d'exécution des ressources transférées aux communes	DGESS	6 ^{ème} MCS	Le rapport semestriel est disponible au plus tard le 31 juillet	Réalisée	Néant	Néant
	5.4. Mettre en place un dispositif efficace et pérenne pour rendre disponible à bonne date, dans toutes les écoles, les intrants pédagogiques (manuels scolaires, matériels didactiques, cartable minimum) et les vivres	DAF	6 ^{ème} MCS	<p>Le rapport annuel est disponible au plus tard le 31 janvier de l'année N+1</p> <p>Un dispositif efficace et pérenne est disponible</p>	<p>Non réalisée</p> <p>Aucune des actions prévues n'a été réalisée</p> <p>Au regard de la complexité des actions à prendre, il convient de reformuler de nouvelles actions plus réalistes et réalisables</p> <p>Recommandation à reformuler</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le processus de mise en place du dispositif d'accompagnement des communes dans l'acquisition et la gestion des intrants et leur mise à disposition au niveau des établissements

ANJ

I.2. Appréciation du rapport annuel 2017 de mise en œuvre du PDSEB

D'une manière générale, le rapport technique de mise en œuvre du PDSEB est de bonne qualité. Il met en relation pour chaque programme, les résultats obtenus et les ressources utilisées selon les principes du budget programme. La structuration par ordre d'enseignement est pertinente et facilite son exploitation. En outre, les encadrés déjà relevés comme bonnes pratiques les années précédentes, développent avec pertinence dans le présent rapport des thématiques éducatives tout en proposant des pistes de solutions.

Cependant, quelques insuffisances ont été relevées qu'il convient de prendre en compte dans la perspective de son amélioration. Il s'agit : i) de l'absence du tableau de suivi des indicateurs du PDSEB ; ii) de la faible analyse des écarts ; iii) de l'absence d'analyse de l'impact de la situation sécuritaire sur les activités d'enseignement/apprentissages ; iv) de la faible désagrégation des données selon le genre ; v) de l'absence du taux d'allocation du budget au sous secteur de l'éducation de base et de commentaires de certains tableaux de suivi financier du PDSEB ; vi) d'une non actualisation de l'état de rapprochement comptable de fin d'année du CAST/FSDEB et vii) de l'absence de références aux documents contenant le détail des dépenses exécutées concernant les volets marchés et constructions.

I.3. Appréciation de la performance de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

L'examen des indicateurs entre 2015 et 2017 montre que la performance du système éducatif connaît une évolution en dents de scie. En 2017, la plupart des indicateurs a progressé sans atteindre leurs cibles.

En ce qui concerne la disparité entre genre au primaire, les filles sont de mieux en mieux scolarisées et les indicateurs affichent une tendance équilibrée qu'il convient de travailler à maintenir. Pour le post primaire et le secondaire, les efforts devront être poursuivis pour l'atteinte de l'objectif « parité filles/garçons ».

➤ Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire

En 2017, la performance au niveau de l'accès à l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire est moyenne au regard du niveau d'atteinte des cibles.

En effet, trois (03) indicateurs ont dépassé leur cible (au primaire, le TBS est de 88,5% pour une cible de 87,3% ; le TBA de 102,6% pour une cible de 100,9% ; au post-primaire, les effectifs totaux sont de 1 162 297 élèves pour une cible de 1 090 220). Un (01) indicateur a progressé sans atteindre sa cible (au préscolaire, les effectifs sont passés de 55 003 auditeurs à 67 733 pour une cible de 130 887) et certains sont en régression (% des filles au préscolaire, nouveaux inscrits en 6^{ème}, TBS des filles au post-primaire et secondaire, TBA primaire, taux de transition primaire/post-primaire, effectif total de l'EFTP1). Au secondaire, l'indice de parité du TBS et l'effectif de l'EFTP connaissent une progression par rapport à 2016.

Au niveau des livrables, on note un taux d'exécution des forages (38,6%) et des latrines (54,2%) en deçà des attentes ; alors que l'existence de ces infrastructures a un impact certain sur l'accès et le maintien des élèves en particulier les filles.

On note également une désorganisation du système d'enseignement/apprentissage dans les zones affectées par l'insécurité, toute chose qui a des répercussions sur l'accès et le maintien des élèves. Aussi est-il opportun de mettre en œuvre des mesures et approches éducatives adaptées pour l'enseignement/apprentissage dans ces zones.

Recommandation

Analyser les mesures et approches éducatives en situation d'urgence en vue de retenir des actions éducatives adaptées, pour l'accès et le maintien des élèves dans les zones affectées par l'insécurité.

➤ Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire

La plupart des indicateurs de qualité connaît une progression. Au primaire, le taux d'achèvement est passé de 58,2% en 2016 à 60,3% en 2017. Le taux de succès au CEP est de 73,7% en 2017 contre 62,1% en 2016. Pour les filles, ce taux est de 72,7% en 2017 contre 65,7% en 2016.

Au post-primaire, le taux d'achèvement est passé de 29,2% en 2016 à 35,4 % en 2017. Au secondaire, le taux d'achèvement est passé de 9,8% en 2016 à 11,2% en 2017.

SJ AW

Au niveau de l'EFTP, les résultats au CAP industriel sont passés de 47,31% en 2016 à 50,34% en 2017.

En revanche, le taux de succès au BEPC connaît une baisse de 0,8 point (28,83% en 2017 contre 29,66% en 2016). Au niveau de l'EFTP, les taux de succès aux examens connaissent une baisse. Pour le CAP commercial il est de 29,56% en 2017 contre 58,36% en 2016 ; pour le BEP commercial de 47,17% en 2017 contre 48,34% en 2016 et pour le BEP industriel de 53,28% en 2017 contre 56,05% en 2016.

La dégradation de certains indicateurs de la qualité de l'éducation s'explique entre autres par : i) les classes à large effectif ; ii) l'insuffisance de la formation continue du personnel ; iii) l'insuffisance de manuels scolaires et iv) le faible volume horaire effectué. De ce fait il est suggéré de finaliser et mettre en œuvre la stratégie intégrée de la formation continue du personnel et de poursuivre l'application des mesures d'amélioration du temps d'apprentissage.

➤ Développement de l'éducation non formelle

En 2017, l'effectif de l'ENF des adolescents a dépassé sa cible. En effet, il a évolué de 8 610 apprenants inscrits en 2016 à 18 257 en 2017 pour une cible de 10 128. Cette forte progression est consécutive à l'accent mis sur la tranche d'âge de 9-15 ans dans la mise en œuvre des programmes d'ENF.

Par contre, au niveau de l'ENF des adultes, on constate une baisse de l'effectif global des apprenants. En 2017, l'effectif est de 71 807 contre 86 001 en 2016, soit une baisse de 16,5 points.

L'effectif des déclarés alphabétisés (adolescents et adultes) en 2017 est de 34 799 contre 43 033 en 2016, soit une baisse de 19,2%.

La baisse constatée aussi bien à l'accès qu'à la qualité de l'ENF des adultes interpelle les acteurs sur la qualité des programmes, la mobilisation sociale et le financement de l'ENF. Aussi, est-il nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale de développement de l'ENF.

Recommandation

Elaborer et adopter une stratégie nationale de développement de l'ENF assortie d'un plan de mise en œuvre.

➤ Pilotage de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

Au niveau de la coordination globale des activités de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire, on note une tenue effective des rencontres statutaires (CASEM, cadre partenarial, Conseils de cabinet, Conseils de direction, etc.). Mais l'effet de ces rencontres n'est pas perceptible sur le traitement diligent des dossiers et le niveau d'exécution du plan d'actions (72,9% en 2017 contre 73,7% en 2016).

Pour le programme pilotage, le taux d'exécution des activités connaît une baisse passant de 82,60% en 2016 à 80,44% en 2017. Cette contreperformance est en partie consécutive aux mutations institutionnelles, à la fronde sociale et à la situation d'insécurité que connaît le pays.

Pour y remédier, il est suggéré :

- pour la coordination : l'opérationnalisation du dispositif institutionnel du MENA ;
- pour la gestion décentralisée : i) la mise en place d'un groupe de travail (MATD, MENA, MFPTPS, MINEFID) ; ii) la réalisation d'actions de renforcement de capacités des maires et des gestionnaires des mairies ;
- pour la prise en charge de l'éducation dans les zones affectées par l'insécurité : l'application de l'éducation en situation d'urgence (Safe School, Edutrac, Enseignement par la radio...) ;
- pour la fronde sociale : la mise en œuvre diligente du protocole d'accord entre le Gouvernement et la Coordination nationale des syndicats de l'éducation.

➤ Gestion financière et allocation des ressources

Les taux d'exécution budgétaire connaissent une progression sans toutefois atteindre le seuil de 90% fixé par le PNDES.

On note une amélioration de la capacité d'absorption des ressources financières mises à disposition. En effet, à la date du 31 décembre, le taux d'exécution du budget Etat est de 87,88% en 2017 contre 85,54% en 2016, celui du CAST/FSDEB de 70% en 2017 contre 57,01% en 2016. Pour le PIP, ce taux est de 71,66% en 2017 contre 71,56% en 2016.

L'exécution du plan de passation des marchés connaît également une amélioration selon les différentes sources de financement, sauf au niveau du PIP. Ainsi, pour le budget Etat, le taux d'exécution s'établit en valeur financière à 92,46% en 2017 contre 80,49% en 2016. Le CAST affiche 74,85% en 2017 contre 66,51% en 2016 et le PIP, 78,15% en 2017 contre 87,86% en 2016.

A la date du 31 décembre 2017, le taux d'exécution financière des ressources transférées aux communes est de 29%.

L'indicateur de l'effort national en faveur du secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire est de 19,36% contre une cible de 20%.

L'entrée en vigueur du budget programme, l'application du manuel de procédures du CAST/FSDEB révisé et la faible maîtrise par les acteurs de la chaîne d'exécution financière des nouveaux outils ont eu dans l'ensemble une répercussion négative sur les niveaux d'exécution budgétaire.

Pour assurer une meilleure performance dans l'exécution financière, chaque acteur de la chaîne d'exécution financière doit veiller au respect strict des procédures et des délais de traitement des dossiers. Pour ce faire, une matrice de performance budgétaire a été validée et doit être appliquée.

Recommandation

Appliquer la matrice de suivi de performance de l'exécution financière.

II. Actions pour l'aboutissement des recommandations de la cinquième MCS entamées

Au regard du niveau de mise en œuvre de certaines recommandations de la cinquième MCS, des actions doivent être poursuivies pour l'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit de :

Actions	Structure responsable
Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire	
1. Diffuser le rapport sur la situation des enfants hors école au Burkina Faso	DGESS
Amélioration de la qualité de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire	
1. Intégrer un volet communication dans le plan de mise en œuvre de la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement et l'éducation non formelle	DGEFIC
2. Adopter la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement et l'éducation non formelle par arrêté	DGEFIC
3. Diffuser la stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement et l'éducation non formelle, adoptée	DGEFIC
4. Diffuser la feuille de route sur la chaîne du livre à l'ensemble des acteurs impliqués et assurer le suivi de sa mise en œuvre	DAMSSE
Développement de l'éducation non formelle	
1. Partager au sein du cadre partenarial les nouveaux programmes d'ENF qui serviront de référentiel pour l'appréciation des innovations	DGREIP
2. Adopter les nouveaux programmes d'ENF par arrêté	DGREIP
3. Apprécier les innovations en ENF sur la base des nouveaux programmes	DGREIP
4. Valider et diffuser les résultats d'analyse des innovations	DGREIP
Pilotage de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire	
1. Suivre le processus de signature de l'arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base	SP-PDSEB
2. Mettre en œuvre le plan d'amélioration du fonctionnement des groupes thématiques adopté par le cadre partenarial	SP-PDSEB

3. Budgétiser les besoins de fonctionnement des groupes thématiques	SP-PDSEB
4. Débloquer les ressources pour le fonctionnement des groupes thématiques	SP-PDSEB
Gestion financière et allocation des ressources	
1. Poursuivre l'application du tableau de bord dans les communes qui seront désormais responsables de la réalisation des infrastructures éducatives	DAF
2. Diffuser les bonnes pratiques en matière de suivi de la réalisation des infrastructures éducatives	DAF

N.B : Dans la mesure du possible, toutes les analyses, tous les rapports et toutes les actions devraient tenir compte de l'aspect genre et de l'éducation inclusive.

III. Etat des réflexions sur les thèmes prioritaires par programme

➤ Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire

Thème : Les défis du développement de l'éducation inclusive

Le partage d'expériences et une mission terrain ont permis d'identifier les défis ci-après :

- la disponibilité du personnel qualifié dans le domaine de l'éducation inclusive ;
- la diffusion des données statistiques sur les enfants à besoins spécifiques ;
- la mise à disposition de matériels didactiques adéquats.

En termes de perspectives, il est proposé : i) de former des enseignants en nombre suffisant pour la prise en charge des enfants vivant avec un handicap léger ; ii) de faire recours aux spécialistes pour ceux vivant avec un handicap lourd ou de les référer vers des centres spécialisés, et iii) d'intégrer dans l'annuaire statistique les données sur les enfants à besoins spécifiques.

➤ Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire

Thème : Le dispositif de formation continue des enseignants de l'éducation de base

La réflexion sur le dispositif de formation continue des personnels de l'éducation amorcée en 2017, a permis d'identifier les défis majeurs suivants : i) le développement harmonieux et équitable de l'offre de formation continue ; ii) la valorisation de la formation continue avec un mécanisme de qualification diplômante ; iii) le réinvestissement effectif en classe des acquis de la formation et iv) la mise en pratique de l'autoformation.

Au regard de ces défis, le nouveau dispositif propose une réforme de la formation continue en plaçant l'enseignant au cœur du système de renforcement des capacités, à travers la dynamisation des espaces et cadres de formation existants. Trois axes stratégiques sont retenus:

- L'axe n°1 « *accroître l'accès à la formation continue* » identifie les besoins de formation en vue d'accroître l'offre de formation continue des enseignants et des encadreurs à tous les niveaux sans discrimination ;
- L'axe n°2 « *améliorer la qualité de la formation continue* » présente les contenus, les méthodes de livraison et les supports pédagogiques de formation ;
- L'axe n°3 « *améliorer la gouvernance de la formation continue* » traite du mécanisme de pilotage et de coordination de la formation continue.

Avant sa mise en œuvre, le nouveau dispositif de formation continue doit être finalisé avec un mécanisme de financement et un volet communication.

Recommandation :

Finaliser le projet de stratégie intégrée de formation continue assorti d'un volet communication et d'un mécanisme de financement

➤ Développement de l'éducation non formelle

Thème : Le renforcement de la formation professionnelle en ENF

Les réflexions sur le renforcement de la formation professionnelle en ENF entamées en 2016 ont permis d'orienter les formations techniques et spécifiques (FTS) vers des formations modulaires qualifiantes (FMQ).

Les réflexions devront se poursuivre en vue de stabiliser les types de métiers, les profils des sortants et la stratégie de transformation des FTS en FMQ.

➤ Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

Thème : « Quelle stratégie d'autonomisation et de pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l'éducation ?»

Une stratégie nationale d'autonomisation et de pérennisation des COGES et des Coordinations Communales (SNAPCOC) a été élaborée. Cependant sa relecture est apparue nécessaire pour prendre en compte les préoccupations suivantes : établissement de liens fonctionnels entre communes et COGES d'une part et entre COGES et écoles/établissements d'autre part ; mise en place de coordinations communales dans toutes les mairies ; création des COGES dans les autres ordres d'enseignement et clarification des rôles et place des COGES dans le suivi global des compétences transférées.

Une relecture de la SNAPCOC permettra de prendre en compte ces préoccupations avant sa validation.

Recommandation

Relire et valider la stratégie nationale d'autonomisation et de pérennisation des COGES et des Coordinations communales.

➤ Gestion financière et allocation des ressources

Thème : « Les ressources financières du MENA transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées : état des lieux et perspectives »

L'état des lieux montre que la délégation des crédits du budget Etat aux structures déconcentrées est une réalité, notamment en ce qui concerne les régions et les provinces.

A l'inverse, en ce qui concerne les crédits du CAST, la dépense reste centralisée et assujettie à l'émission de chèques et de déblocages de fonds, entraînant ainsi un risque fiduciaire important pour les structures bénéficiaires. En 2017, un manuel de procédures de gestion et le protocole de financement commun ont été signés. Ces outils de gestion préconisent la création des régies d'avances spéciales du CAST, la nomination des régisseurs d'avances spéciales et la délégation des crédits du CAST. Une mission terrain a permis de constater que tous ces mécanismes ne sont pas encore opérationnels.

Comme perspectives, il est prévu la mutation des comptes de dépôt CAST/FSDEB existants en régies d'avances spéciales et la nomination de régisseurs. Pour le niveau CEB, un mécanisme de menu dépenses spéciales est préconisé dans le manuel de procédures.

Au niveau de la décentralisation, des dossiers types standards pour la réalisation des infrastructures ont été mis à la disposition des communes. Le transfert des ressources aux communes pour l'acquisition des vivres, de consommables scolaires et pour les constructions s'est poursuivi.

En dépit de l'accompagnement dont elles ont bénéficié, les communes enregistrent un faible taux d'exécution des ressources transférées qui se justifierait essentiellement par : i) le manque d'anticipation ; ii) la mise à disposition tardive des arrêtés de transfert et des fonds ; iii) la complexité et lourdeur des procédures de passation des marchés et iv) la défaillance des prestataires.

Dans le cadre de l'application de la décision gouvernementale, le MENA transférera désormais toutes les ressources pour les constructions directement aux communes sans passer par le MINEFID. Ceci devrait

permettre de réduire les retards constatés dans la mise à disposition des ressources et de leur assigner des contrats de performance.

Recommandations :

Pour l'exécution des ressources par les structures déconcentrées :

- prendre un arrêté portant transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de régie d'avances spéciales et un autre arrêté portant nomination des régisseurs desdites régies ;
- mettre en place le dispositif (institutionnel, juridique et informatique) permettant la délégation effective des crédits du CAST au niveau déconcentré.

Pour la décentralisation de la gestion des ressources :

- signer des protocoles d'accords entre le MENA et les communes en précisant les modalités d'accompagnement nécessaires selon les besoins de chaque commune, dans le but de renforcer le mécanisme de rendu de compte et d'évaluer la performance de chaque partie.

IV. Thèmes prioritaires de réflexion retenus par programme pour 2018

➤ **Accès à l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire**

Thème : « L'amélioration de la réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement et leur entretien dans les écoles »

La santé et l'hygiène influencent significativement la fréquentation des élèves. Cependant, les données statistiques indiquent qu'en 2017, plus de 11 000 écoles ne disposaient pas de latrines. Il est également reconnu que les latrines existantes sont mal entretenues et certaines non utilisées, d'où la nécessité de mener une réflexion en vue d'améliorer les conditions d'hygiène et de santé favorables à la fréquentation des élèves dans les établissements scolaires.

➤ **Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire**

Thème : « Renforcement du dispositif d'amélioration du temps d'enseignement/apprentissage pour une meilleure exécution des programmes d'enseignement»

Plusieurs études et enquêtes ont révélé que les indicateurs de mesure de la qualité des apprentissages scolaires n'ont pas, en général atteint leurs cibles et certains ont même régressé. Les principales raisons sont entre autres : le déficit en enseignants, la pléthora des effectifs dans les classes, l'insuffisance des intrants pédagogiques, le faible encadrement pédagogique et le faible volume horaire d'enseignement exécuté dans les classes. Pour pallier ces insuffisances, une réflexion s'avère nécessaire en vue d'améliorer le temps d'enseignement/apprentissage.

➤ **Développement de l'éducation non formelle**

Poursuivre la réflexion sur le renforcement de la formation professionnelle en ENF, en vue d'améliorer l'efficacité interne et externe des programmes d'alphabétisation des adultes et d'éducation non formelle des jeunes et adolescents.

➤ **Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire**

Poursuivre la réflexion sur l'autonomisation et la pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l'éducation.

➤ **Gestion financière et allocation des ressources**

Poursuivre la réflexion sur le transfert des ressources financières aux communes et la délégation de crédits du CAST/FSDEB.

CONCLUSION

Les objectifs poursuivis et les résultats escomptés de la 6^{ème} MCS du PDSEB ont été atteints. Au total, treize (13) recommandations ont été retenues dont deux (02) reformulées et quatre (04) reconduites.

Le 6^{ème} rapport de mise en œuvre du PDSEB fait observer des indicateurs en progression avec des résultats en deçà des attentes au niveau de tous les ordres d'enseignement. Cette situation est due principalement aux mutations institutionnelles, à la fronde sociale et à l'insécurité qui affecte le pays.

Pour améliorer la performance globale du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire, les efforts doivent être renforcés en vue de relever les défis persistants que sont : i) la dotation des écoles en intrants pédagogiques et en vivres dans des délais raisonnables et cohérents avec la rentrée scolaire ; ii) l'amélioration de l'encadrement pédagogique; iii) l'amélioration de l'offre de l'ENF; iv) la déconcentration de la gestion financière et v) la stabilisation et la mise en œuvre des actions relatives à l'éducation en situation d'urgence.

Eu égard à ces défis, des mesures fortes sont prises par le Gouvernement notamment, la mise en œuvre du Programme d'urgence au Sahel, du plan de résorption des classes sous paillotte et le renforcement de la gestion déconcentrée et décentralisée des ressources de l'éducation.

La prochaine MCS est prévue pour avril 2019.

Fait à Ouagadougou, le 04 mai 2018.

Ont signé :

Pour les Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation de base,
la Représentante de l'UNICEF au Burkina Faso, Chef de file de l'éducation et de la formation,

Dr. Anne VINCENT



Pour le Gouvernement,
le Ministre de l'Education nationale et de
l'Alphabétisation,

Pr. Stanislas OUARO

Officier de l'ordre des palmes académiques



ANNEXE 1 : Tableau des recommandations

La sixième MCS du PDSEB a formulé treize (13) recommandations qui se présentent comme suit :

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
1	Développement de l'accès à l'enseignement secondaire	DGESSION	7 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée et disponible	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Valider les TDR • Recruter le consultant • Suivre la réalisation de l'étude • Adopter la stratégie par arrêté • Faire l'état des lieux de l'insécurité dans les écoles • Identifier les approches à promouvoir • Elaborer le rapport d'analyse • Partager le rapport avec le cadre partenarial
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire	DGESS	7 ^{ème} MCS	Rapport d'analyse	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser la stratégie en y intégrant un volet communication et un mécanisme de financement • Partager la stratégie au sein du cadre partenarial • Adopter la stratégie • Diffuser la stratégie
3	Développement de l'éducation non formelle	DGEPFIC	7 ^{ème} MCS	Document de stratégie adopté par arrêté	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser la stratégie en y intégrant un volet communication et un mécanisme de financement • Partager la stratégie au sein du cadre partenarial • Adopter la stratégie • Diffuser la stratégie
3.1	Finaliser le projet de stratégie intégrée de formation continue assorti d'un volet communication et d'un mécanisme de financement	DGESSION	7 ^{ème} MCS	Guide d'élaboration des cartes communales d'alphanétisation disponible, adopté et diffusé	Il est impérieux de respecter les étapes/actions décrites pour la mise en œuvre satisfaisante de la recommandation	<ul style="list-style-type: none"> • Partager le guide au sein du GTDENF • Partager le guide au sein du cadre partenarial • Partager le guide au sein des communes et des opérateurs
3.2	Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	DGEC	7 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification validés	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Former un échantillon d'acteurs terrains pour le testing • Tester les outils
3.3	Elaborer et adopter une stratégie nationale de développement de l'ENF assortie d'un plan de mise en œuvre	DGENF	7 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée par arrêté	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Faire valider le guide et les outils par le groupe thématique ENF • Capitaliser les rapports de mise en œuvre des programmes d'ENF • Elaborer une nouvelle stratégie de développement de l'ENF • Partager la nouvelle stratégie avec le groupe thématique ENF et le cadre partenarial • Adopter la nouvelle stratégie par arrêté
4	Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire	DRH	7 ^{ème} MCS	Guide de gestion intégré des ressources humaines du MENA validé et disponible	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le processus de contractualisation avec le consultant • Recenser et collecter les documents pertinents • Elaborer les fiches de postes de travail • Consolider les textes réglementaires • Développer des modèles d'actes • Développer le logiciel de gestion • Organiser une session de présentation et de validation du logiciel
4.1	Concevoir un guide de gestion intégrée des ressources humaines du MENA					<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les TDR et le partager avec le cadre partenarial • Valider la stratégie • Diffuser la stratégie
4.2	Elaborer une stratégie globale de communication du MENA	DCPM	7 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée disponible	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer la stratégie • Valider la stratégie • Diffuser la stratégie

H. M.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
5	Gestion financière et allocation des ressources					
	5.1. Appliquer la matrice de suivi de performance de l'exécution financière	DAF	7 ^{ème} MCS	Indicateurs de la matrice renseignés	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre une note à l'adresse des responsables de structures pour le renseignement de la matrice • Produire des rapports trimestriels à soumettre à l'appréciation des autorités
	5.2. Prendre un arrêté portant transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de règle d'avances spéciales et un autre arrêté portant nomination des régisseurs desdites règles	DAF	7 ^{ème} MCS	Régies d'avance à caractère spécial créées pour le CAST et fonctionnelles	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Signer un arrêté de transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de règle d'avances spéciales • Signer un arrêté portant nomination des régisseurs spéciaux
	5.3. Mettre en place le dispositif (institutionnel, juridique et informatique) permettant la délégation effective des crédits du CAST au niveau déconcentré	DAF	7 ^{ème} MCS	Crédits du CAST effectivement délégués	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des textes juridiques permettant de déléguer les crédits du CAST vers les structures déconcentrées • Implémenter le logiciel CID afin de permettre l'accès informatique du CAST par les structures déconcentrées du MENA.
	5.4. Signer des protocoles d'accords entre le MENA et les communes en précisant les modalités d'accompagnement nécessaires selon les besoins de chaque commune dans le but de renforcer le mécanisme de rendu de compte et d'évaluer la performance de chaque partie	DGESSION	7 ^{ème} MCS	Protocoles d'accords signés entre le MENA et les communes disponibles	Néant	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer un modèle type de protocole à signer avec les communes définissant les obligations de chaque partie • Signer un protocole d'accord avec chaque commune • Rédiger un rapport semestriel et un rapport annuel de mise en œuvre des fonds transférés • Diffuser les rapports
	5.5. Mettre en place un dispositif pour rendre disponible à bonne date, dans tous les établissements préscolaires, primaires, post primaires et secondaires les manuels scolaires	DAMSSE	7 ^{ème} MCS	Un dispositif est mis en place	La DAMSSE travaillera en étroite collaboration avec le CENAMAFS et la DGREIP	<ul style="list-style-type: none"> • Stabiliser les maquettes et les films de tous les anciens et nouveaux manuels • Élaborer les DAO des marchés d'acquisition des manuels scolaires de l'année n au plus tard en décembre de l'année n-1 • Assurer la réception provisoire de tous les manuels commandés, dans les magasins de transit des provinces et des régions au plus tard le 30 juin de chaque année • Veiller à la livraison des manuels dans les établissements préscolaires, primaires, post primaires et secondaires au plus tard le 30 septembre de chaque année

N.B : Dans la mesure du possible, toutes les actions devraient tenir compte de l'aspect genre et de l'éducation inclusive.

ANNEXE 2: Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Années scolaires Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017		2017/2018	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	
ACCES								
Préscolaire								
	Nombre d'inscrits (Public + privé)	72 210	73 081	55 003	130 887	67 733	139 553	
	% de filles	49,43	49,6	49,1	50	49	50	
Primaire								
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+Public)	541 877	584 047	605 085	643 775	634 548	3 388 124	
	Nombres de filles Inscrites	256 285	278 016	288775		303 849	nd	
	% de filles	47,3	47,6	47,72		47,88		
	2. Taux brut d'admission (Privé+Public)	97	98,8	100,1	100,9	102,6	103	
	TBA Filles	94,8	96,2	97,8		100,6	nd	
	TBA 48 CP [1]	75,3	78,5	78		72,5	nd	
	TBA 48 CP Filles	67,4	75,6	75,4		70,4	nd	
	3. Taux brut de scolarisation	83	83,7	86,1	87,3	88,5	93	
	TBS Filles	83,2	83,9	86,4		89,0	nd	
	TBS 48 CP	52,2	53,8	54,9		55,0	nd	
	TBS 48 CP Filles	48,3	49,6	54,1		54,2	nd	
	4. % des effectifs en zone rurale	73,6	72	73		73,2	nd	
	5. Nombre de salles de classe	50 444	55 098	59 938		64 218	nd	
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	50 582	54 610	59 001	54 110	62 761	51 726	
Post-primaire								
	7. Effectifs totaux	813 654	812 180	876 820	1 090 220	1 162 297	1 226 098	
	Dont filles	372 654	394 838	434 470		562 097	nd	
	8. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	191 639	238 696	222 120	263 816	215 571	303 041	
	Nombres de filles Inscrites	90 892	119286	110 697		107 162	nd	
	% de filles	47,3	49,97	49,8		49,7	nd	
	9. Taux brut d'admission (Public+privé)	39,8	49,6	44,6	51,2	41,8	57	
	TBA Filles	38,7	50,8	45,7		43,1	nd	
	10. Taux brut de scolarisation	38,2	44,9	46,6		36,2	59	
	TBS Filles	36,8	44,4	47,2	52,4	35,6	nd	
	11. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	210 779	112 220	5 223		4064	nd	
	% des femmes	69,2	69,6	66,7		73,81	nd	
	12. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	210 791	115 310	2 952		29964	nd	
	% des femmes	69,6	68,9	65,51		69,04	nd	
QUALITE								
Primaire								
	13. Taux de redoublement par sous cycle (%)						nd	
	CP	3,5	2,9	3,5		3,8	nd	
	Dont filles	3,1	3,3	3,2		3,3	nd	
	CE	5,7	5,76	6		6,2	nd	
	Dont filles	5,4	5,6	5,5		5,6	nd	
	CM	13,6	4,9	10,5		12,8	nd	
	Dont filles	14,6	4,9	11,2		13,7	nd	
	16. Taux d'abandon par sous cycle (%)						nd	
	CP	4,7	3,3	4,6		5,5	nd	
	Dont filles	4,5	4,9	4,2		5,2	nd	
	CE	6,2	5,2	5,5		6,5	nd	
	Dont filles	4,3	4,1	3,7		4,4	nd	
	17. Taux de promotion par sous cycle (%)						nd	
	CP	91,7	91	91,9		90,7	nd	
	Dont filles	92,2	91,8	92,6		91,4	nd	
	CE	88	88,1	88,5		87,4	nd	
	Dont filles	90,2	90,4	90,9		90	nd	
	18. Taux de réussite au CEP (%)	82,2	73,5	62,1		73,7	nd	
	Dont filles	80,2	70,7	65,7		72	nd	
	19. Taux d'achèvement au primaire	57,6	59,3	58,2	64,08	60,3	nd	
	Dont filles	59,7	60,4	61,3		64,3	nd	
	20. Ratio livres/élève						nd	
	Calcul	0,6	0,61	0,94		0,84	nd	
	Lecture	0,9	0,81	0,71		0,64	nd	
Post-primaire								
	21. Taux de redoublement par niveau (%)						nd	
	6 ^{ème}	21,5	22,6	22,7		22	nd	
	Dont filles	21,9	23,1	23,3		22,4	nd	
	5 ^{ème}	21,1	22,7	23		19,6	nd	
	Dont filles	21,8	23,5	25,5		20,1	nd	
	4 ^{ème}	22,6	24,2	23,7		22,4	nd	

A. Formel

B. Non formel

A. Formel

AV

	Dont filles	23,8	25,2	24,5		23,2	nd
	22. Taux d'abandon par niveau						nd
	6 ^{ème}	12,5	13,5	13,2		11,7	nd
	Dont filles	11,4	12	12,1		10,8	nd
	5 ^{ème}	10,7	9,4	8,2		8,9	nd
	Dont filles	10	8,3	7,9		8,6	nd
	23. Taux de promotion par niveau						nd
	6 ^{ème}	66	63,8	64,1		66,3	nd
	Dont filles	66,7	64,9	64,7		66,8	nd
	5 ^{ème}	68,2	67,9	68,8		71,5	nd
	Dont filles	68,2	68,2	68,6		71,3	nd
	4 ^{ème}	81,3	83,8	84,8		77,6	nd
	Dont filles	80,9	83,6	85,7		76,8	nd
	24. Taux de réussite au BEPC	28,7	39,1	29,7		28,9	nd
	Dont filles	24,40%	34,1	24,6		24,3	nd
B. Non formel	25. Nombre d'apprenants au 1er cycle	373 371	133 725	53 114	150 254	40 508	168 825
	26. Nombre d'apprenants 2nd cycle	60 146	44 296	32 887	53 152	31 299	63 520
	27. Nombre d'apprenants adolescents	9 077	8 370	8 610	10 128	18 257	12 255
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	189 581	113 443	43 033		34 799	nd
	Nombre de femmes	131 434	78 336	31 960		25 815	nd
	% de femmes	69,3	69,1	74,3		74,18	nd
	28. Taux d'alphabétisation	ND	34,5	ND		ND	nd

NB : La baisse de certaines cibles projetées en 2017 par rapport à 2016, s'explique par le fait que les objectifs du PDSEB arrivés à ceux de l'EPT n'ont pas été atteints à l'échéance de 2015. De ce fait, de nouvelles projections ont été établies en cohérence avec les objectifs du PSEF et l'objectif 4 des ODD pour l'horizon 2030.

ANNEXE 3: Matrice de suivi des indicateurs du PSEF

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs			Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			Prévision	Réalisé	Prévision			
		2016	2017	2018	2019	2020		
<i>Indicateurs globaux</i>								
<i>Indicateurs globaux</i>								
Scolarisation de l'éducation primaire universelle	Taux d'achèvement au Primaire (TAP) ²	57,9%	64,1%	60,3%	68,5%	72,9%	75,6%	DGESSION/MENA
	Pourcentage des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation ³	19,53%	19,96%	22,44%	19,5%	19,0%	19,0%	DGESSION/MENA
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base ⁴	73,3%	73,5%	ND	73,7%	74,0%	74,2%	DGESSION/MENA
	Taux Brut de Scolarisation au primaire (TBS) ⁵	86,1%	87,3%	88,50%	90,2%	93,1%	95,0%	DGESSION/MENA
	Taux de transition du primaire au post-primaire général ⁶	76,5%	80,0%	73,00%	78,8%	77,7%	76,5%	DGESSION/MENA
	Effectif des élèves au post primaire technique et professionnel (MENA) ⁷	7 596	67 765	7 152	109	153	201	DGESSION/MENA
	Nombre de jeunes inscrits dans les filières de formation professionnelle (MFIP) ⁸			279	212	886		DGESSION/MENA
	TBS au préscolaire ⁹	864	2 405	nd	3 946	5 487	7 028	DGESSION/MFIP
	Ratio élèves/salle de classe au primaire	2,9%	6,7%	3,5%	8,1%	9,5%	10,9%	DGESSION/MENA
	Nombre de salles de classe programmées par an au primaire	49,2	51,9	48,5	52,6	53,2	53,9	DGESSION/MENA
Développement de l'éducation de base	Expérimentation et généralisation progressive des curricula selon le calendrier prévu ¹⁰	582	1 518	579	2 472	2 567	2 456	DGESSION/MENA
	La programmation plurianuelle des constructions et des transferts aux communes est élaborée et diffusée à temps	35%	oui	oui	oui	oui	oui	DGESSION/MENA
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire post primaire général		oui	oui	oui	oui	oui	DGESSION/MENA
	TBS des 43 communes prioritaires - Total	54,90%	57,6%	55,00%	60,3%	63,0%	65,7%	DGESSION/MENA
	TBS des 43 communes prioritaires - Filles	54,1%	56,6%	56,60%	59,5%	62,6%	65,7%	DGESSION/MENA
	Le pourcentage d'écoles publiques avec un ratio élèves/ salle de classe supérieur à 100 ¹¹	1,6%	1,2%	1,8%	0,8%	0,4%	0%	DGESSION/MENA
	Nombre de COGES des communes prioritaires bénéficiant d'appui pour la scolarisation ¹²	Sans object	40	nd	50	60	70	DGESSION/MENA/CEB
								Anuelle
								Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les

² Projections 2017-2020 : ligne 135 du modèle

³ Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques. Projections 2017-2020 : ligne 31 du modèle

⁴ Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation

⁵ Projections 2017-2020 : ligne 136 du modèle

⁶ Projections 2017-2020 : ligne 228 du modèle

⁷ Projections 2017-2020 : ligne 340 du modèle (effectifs publics et privés)

⁸ Cet indicateur regroupe les apprenants : pour le CQP et le BQP

⁹ Projections 2017-2020 : ligne 50 du modèle

¹⁰ L'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base a démarré à la rentrée 2016. Elle se déroule selon un calendrier glissant, chaque année dans les deux niveaux de chaque sous-cycle des cycles de l'éducation de base, en commençant par les premiers sous-cycles. La généralisation progressive suit le même principe : après expérimentation, les curricula sont généralisés progressivement aux effectifs des sous-cycles concernés.

¹¹ Il s'agit de l'ensemble des écoles primaires publiques dont le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre de salles de classe est supérieur à 100 rapporté au nombre total d'écoles.

¹² Cet indicateur se rapporte à l'activité « d'implémentation des COGES dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation », programmée dans le PAP 2017-2020

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs			Origine	Date de production/Périorodicité	Moyens de vérification																																																																																					
			Prévision	Réalisé	Prévision																																																																																								
		2016	2017	2018	2019	2020																																																																																							
<i>Indicateurs globaux</i>																																																																																													
<p>Score moyen des élèves du plus faible quintile en français¹³ - classe de CP1</p> <table> <tr> <td>Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques¹⁴ - classe de CM2</td> <td>10,2</td> <td>nd</td> <td>nd</td> <td>nd</td> <td>20</td> <td>DGESS/MENA</td> <td>Biennale</td> <td>Rapport d'évaluation des acquis scolaires</td> </tr> <tr> <td>Taux de réussite au CEP</td> <td>5,58</td> <td>nd</td> <td>nd</td> <td>12,6</td> <td>nd</td> <td>DGESS/MENA</td> <td>Biennale</td> <td>Rapport d'évaluation des acquis scolaires</td> </tr> <tr> <td>Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général</td> <td>62,10%</td> <td>64,1%</td> <td>73,7%</td> <td>66,1%</td> <td>68,0%</td> <td>70,0%</td> <td>DGEB/CEB</td> <td>Rapport spécifique</td> </tr> <tr> <td>Taux de réussite au BEPC</td> <td>67,0</td> <td>71,0</td> <td>63</td> <td>70,6</td> <td>70,1</td> <td>69,6</td> <td>DGESS/MENA</td> <td>Annuelle</td> </tr> <tr> <td>Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)</td> <td>22,70%</td> <td>29,5%</td> <td>28,9 %</td> <td>36,4%</td> <td>43,2%</td> <td>50%</td> <td>DGEB/CEB</td> <td>Rapport spécifique</td> </tr> </table> <p>Pourcentage des classes de CP1 dont les effectifs des élèves excèdent 100</p> <table> <tr> <td>3,7%</td> <td>2,8%</td> <td>3,16%</td> <td>1,9%</td> <td>0,9%</td> <td>0%</td> <td>DGESS/MENA</td> <td>Annuelle</td> </tr> </table> <p>Pourcentage des ressources transférées aux communes sur le budget de l'Etat pour la réalisation des infrastructures de l'éducation de base</p> <table> <tr> <td>35%</td> <td>42%</td> <td>68,33</td> <td>61%</td> <td>81%</td> <td>100%</td> <td>DAF/MENA</td> <td>Annuelle</td> </tr> </table> <p>Pourcentage des ressources (Etat et CAST) destinées aux structures déconcentrées¹⁵</p> <table> <tr> <td>74,2%</td> <td>75,7%</td> <td>84,2%</td> <td>77,1%</td> <td>78,6%</td> <td>80,0%</td> <td>DAF/MENA</td> <td>Annuelle</td> </tr> </table> <p>Pourcentage de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1^{er} octobre</p> <table> <tr> <td>8%</td> <td>35%</td> <td>29,31%</td> <td>50%</td> <td>80%</td> <td>100%</td> <td>DGESS/MENA</td> <td>Annuelle</td> </tr> </table> <p>Le rapport annuel de la mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées est élaboré et examiné lors de la mission conjointe de suivi</p> <table> <tr> <td>Oui</td> <td>Oui</td> <td>Oui</td> <td>Oui</td> <td>Oui</td> <td>Oui</td> <td>DGESS/MENA</td> <td>Annuelle</td> </tr> </table>									Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques ¹⁴ - classe de CM2	10,2	nd	nd	nd	20	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires	Taux de réussite au CEP	5,58	nd	nd	12,6	nd	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires	Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général	62,10%	64,1%	73,7%	66,1%	68,0%	70,0%	DGEB/CEB	Rapport spécifique	Taux de réussite au BEPC	67,0	71,0	63	70,6	70,1	69,6	DGESS/MENA	Annuelle	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)	22,70%	29,5%	28,9 %	36,4%	43,2%	50%	DGEB/CEB	Rapport spécifique	3,7%	2,8%	3,16%	1,9%	0,9%	0%	DGESS/MENA	Annuelle	35%	42%	68,33	61%	81%	100%	DAF/MENA	Annuelle	74,2%	75,7%	84,2%	77,1%	78,6%	80,0%	DAF/MENA	Annuelle	8%	35%	29,31%	50%	80%	100%	DGESS/MENA	Annuelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	DGESS/MENA	Annuelle
Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques ¹⁴ - classe de CM2	10,2	nd	nd	nd	20	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires																																																																																					
Taux de réussite au CEP	5,58	nd	nd	12,6	nd	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires																																																																																					
Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général	62,10%	64,1%	73,7%	66,1%	68,0%	70,0%	DGEB/CEB	Rapport spécifique																																																																																					
Taux de réussite au BEPC	67,0	71,0	63	70,6	70,1	69,6	DGESS/MENA	Annuelle																																																																																					
Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)	22,70%	29,5%	28,9 %	36,4%	43,2%	50%	DGEB/CEB	Rapport spécifique																																																																																					
3,7%	2,8%	3,16%	1,9%	0,9%	0%	DGESS/MENA	Annuelle																																																																																						
35%	42%	68,33	61%	81%	100%	DAF/MENA	Annuelle																																																																																						
74,2%	75,7%	84,2%	77,1%	78,6%	80,0%	DAF/MENA	Annuelle																																																																																						
8%	35%	29,31%	50%	80%	100%	DGESS/MENA	Annuelle																																																																																						
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	DGESS/MENA	Annuelle																																																																																						
<i>Indicateurs de processus</i>																																																																																													
<p>Renforcement et de la décentralisation et de la déconcentration de la décentralisation et de la déconcentration</p> <p>Le renforcement et de la décentralisation et de la déconcentration de la décentralisation et de la déconcentration</p> <p>Le rapport annuel de la mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées incluant les ressources budgétisées dans les directions centrales mais destinées aux structures déconcentrées et les ressources totales du MENA.</p>																																																																																													

¹³ Il s'agit du résultat moyen en français obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CP1. L'année de base correspond à l'année 2014.

¹⁴ Il s'agit du résultat moyen en mathématiques obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CM2. L'année de base correspond à l'année 2014.

¹⁵ Il s'agit du rapport entre l'ensemble des ressources (Etat et CAST) programmées au niveau des structures déconcentrées incluant les ressources budgétisées dans les directions centrales mais destinées aux structures déconcentrées et les ressources totales du MENA.

M. A.